

VILLE
DE BOIS-COLOMBES

DIRECTION SERVICES A LA POPULATION

Service de l'Etat Civil

Affaire suivie par

Téléphone : 01.41.19.83.00 poste 8115

Télécopie : 01.41.19.83.09

N° d'enregistrement :

CERTIFICAT DE CHANGEMENT DE DOMICILE

Le Maire de Bois-Colombes, Vice-Président du Conseil Général des
Hauts-de-Seine atteste que , domicilié(e) à
Bois-Colombes
résidant en France depuis

transférera son domicile à :

à compter du

Ce certificat établi en deux exemplaires ;

Fait à Bois-Colombes, le

Le Maire,
Vice Président du Conseil Général
des Hauts-de-Seine

Yves RÉVILLON